

LES COMMUNS ET LA VILLE

SYNTHÈSE DES ATELIERS D'ÉCHANGES

Organisés d'octobre 2018 à janvier 2019 auprès de professionnels de la Ville de Montréal par le Service du développement économique de la Ville de Montréal, en collaboration avec l'organisme Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) et la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE ET OBJECTIFS DES ATELIERS	3
SYNTHÈSE DES ATELIERS	5
1 Les communs: notion et ressources	5
2 Contexte et opportunités au sein de la Ville de Montréal	7
3 Les enjeux nommés	8
4 Comment agir: des pistes d'action	11
PARTENAIRES DU PROJET	12

CONTEXTE ET OBJECTIFS DES ATELIERS

Dans le cadre de son plan d'action en innovation sociale, le Service du développement économique (SDÉ) de la Ville de Montréal vise à mettre en place une culture commune sur l'économie sociale et les grands enjeux de l'innovation sociale auprès des agents municipaux. En collaboration avec le TIESS et la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, le SDÉ a expérimenté une première série d'ateliers durant l'automne 2018 et l'hiver 2019 sur le thème des « communs ».

Depuis quelques années, la notion de « communs » fait de plus en plus parler d'elle. En effet, les applications en milieu urbain questionnent, et parfois redéfinissent, la posture des Villes vis-à-vis des projets citoyens. Ainsi, des Villes comme Bologne et Naples en Italie ou Gand en Belgique se saisissent de cette notion pour mieux comprendre ce que leurs citoyens tentent de construire sur leurs territoires et pour mieux penser la gestion d'espaces fonciers ou de ressources essentielles comme l'eau. Villes et citoyens coconstruisent ainsi de nouveaux modes de tenure et de gestion partagée qui privilégient l'usage et la pérennisation d'une ressource en s'appuyant sur d'autres mécanismes que la simple propriété. Au Québec, les « communs » gagnent également du terrain, mais restent encore trop peu connus. Un nombre croissant d'acteurs mobilisent cette notion pour décrire des pratiques en cours, mieux penser leurs actions, leur donner un sens, et les situer dans une perspective de transition sociale et écologique; on pense ici aux ruelles vertes, à l'urbanisme transitoire, à la mobilité partagée, aux nouvelles formes de gouvernance, à l'immobilier collectif, etc. La notion de communs est ainsi fédératrice pour l'innovation sociale telle qu'elle se développe à Montréal.

À travers trois ateliers d'échanges, une quinzaine d'employés de la Ville de Montréal qui s'intéressent aux démarches de communs et de participation citoyenne ont pu partager leurs apprentissages et amorcer une réflexion sur les possibilités d'action.

Les ateliers ont été animés par le TIESS en collaboration avec la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique. Ils rassemblaient des professionnels de services aussi divers que le développement économique, la diversité sociale, les grands parcs, l'urbanisme ou la mobilité ainsi que de plusieurs arrondissements.

Les éléments de synthèse issus de ces ateliers ne constituent pas une prise de position de la Ville, mais proposent plutôt une contribution à une réflexion collective.

La programmation a été la suivante :

Atelier 1

Introduction au concept des communs

Tenu le 25 octobre 2018 à Temps libre

Atelier 2

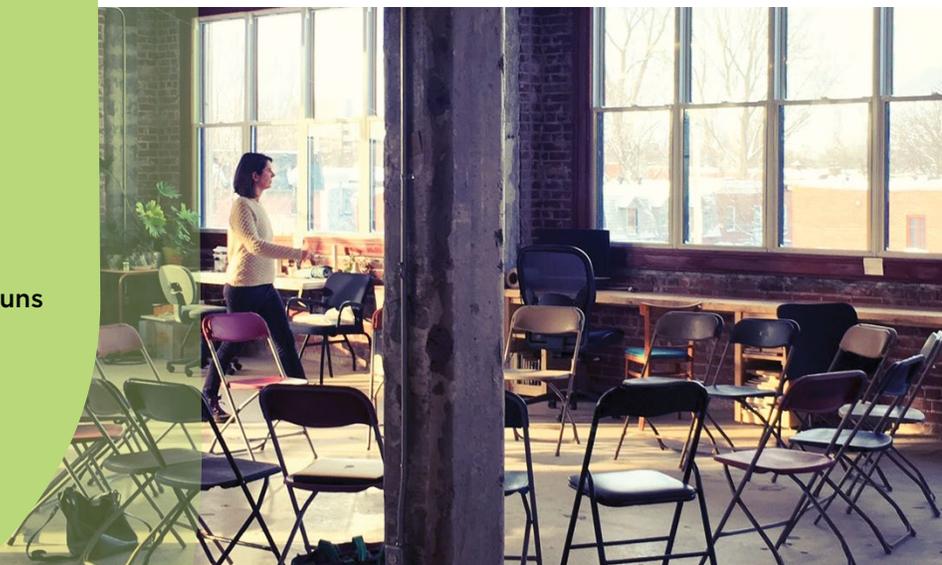
Développement du concept des communs

Tenu le 5 décembre 2018 à Temps libre

Atelier 3

Ce que la Ville peut faire

Tenu le 30 janvier 2019 au Bâtiment 7





Ont contribué au contenu des ateliers :

Vincent Chapdelaine, Temps libre

La coopérative Temps libre a pour mission de contribuer à l'essor de lieux neutres, chaleureux et non commerciaux qui bénéficient aux communautés.

tempslibre.coop

Laura Espiau, C.I.T.I.E.S.

C.I.T.I.E.S. appuie la collecte, le partage et le transfert de connaissances et de bonnes pratiques sur l'économie sociale au niveau international. Le centre travaille principalement sur les collaborations mises en œuvre par les gouvernements locaux et la société civile pour favoriser le développement des territoires.

cities-ess.org

Bertrand Fouss, Solon

Solon est un organisme à but non lucratif qui accompagne les citoyennes et les citoyens dans l'identification, l'élaboration et la mise en œuvre de projets collectifs locaux, bâtissant sur et renforçant le tissu social, et ayant pour objectif la création de milieux de vie inclusifs, conviviaux, prospères et pauvres en carbone.

solon-collectif.org

Caroline Magar, Champ des possibles

Le Champ des possibles est un projet communautaire innovant qui réinvente, à des fins sociales, environnementales et urbaines, l'utilisation de friches industrielles abandonnées.

champsdespossible.org

Kevin McMahon, Collectif 7 à nous

Le Collectif 7 à nous est un organisme à but non lucratif qui réunit des citoyennes et des citoyens ainsi que des organismes culturels, communautaires, libertaires ou issus de l'économie sociale. Il a pour mission de développer le projet du Bâtiment 7 qui vise à convertir un bâtiment industriel patrimonial, sur les anciens terrains du CN au sud de Pointe-Saint-Charles, en un lieu de rassemblement alternatif, accessible et bouillonnant de projets.

batiment7.org

SYNTHÈSE DES ATELIERS

1 Les communs: notion et ressources

Notion¹

Les communs sont des ressources partagées et gérées collectivement par une communauté. Les communs ne sont pas simplement des biens comme l'eau, l'air, la terre ou l'éducation. Il faut les considérer comme des institutions, en d'autres termes, des constructions sociales durables fondées sur trois éléments :

- 1) un bien, un espace ou, de façon plus générale, une ressource partagée;
- 2) une communauté d'usagers;
- 3) un modèle de gouvernance permettant au collectif de cogérer la ressource.

Les communs font primer le droit d'usage sur la propriété, c'est-à-dire que les personnes qui utilisent un commun peuvent participer à sa coproduction, sa reproduction et sa gestion de façon démocratique, sans pouvoir le détruire, le revendre ou l'aliéner.

La notion de commun a regagné en popularité avec les travaux de la récipiendaire du prix Nobel d'économie 2009, Mme Elinor Ostrom, qui a analysé des modèles originaux de gouvernance de ressources naturelles qui n'étaient ni basés sur la propriété privée ni sur une gestion publique centralisée. Elinor Ostrom montre que des communautés peuvent définir ensemble des règles d'accès, de gestion et d'usage d'une ressource commune afin que celle-ci soit préservée contre les dynamiques de compétition et de surexploitation.

Voici une liste non exhaustive de communs qui peuvent se décliner sous différentes formes :

- communs de subsistance: terres agricoles, forêts, zones de pêche, etc.;
- communs fonciers: fiducies foncières communautaires, parcs cogérés par les habitants;
- communs numériques: Wikipédia, logiciels libres;
- communs immatériels: savoir-faire traditionnels, documents copyleft, communs de la connaissance;
- communs civiques: réseaux d'entraide, ruelles vertes, plateformes de partage de véhicules;
- communs politiques: gouvernance autochtone, assemblées populaires de quartier;
- communs économiques: entreprises autogérées, fab labs, monnaies locales complémentaires;
- communs locaux (espaces publics), régionaux (réserves fauniques) ou globaux (Antarctique).

¹ Texte inspiré des écrits de Jonathan Durand-Folco dans le cadre des fiches produites par C.I.T.I.E.S., repéré à : www.cities-ess.org/dossiers/communs

En ville, des groupes citoyens peuvent ainsi cocréer et coproduire de nouveaux produits et services pour répondre à leurs besoins (habitation, alimentation, transport, éducation, culture, etc.). À travers la définition de règles de gestion collective de ces ressources partagées, ces communautés participent à l'institution de communs urbains et réinventent ainsi leur rapport à la ville et à son administration. À Montréal, on peut penser aux ruelles vertes, aux bibliothèques d'outils, aux jardins communautaires, aux monnaies locales complémentaires, aux coopératives d'habitation, etc.

Pour les villes, il s'agit donc de proposer des modes d'organisation collectifs qui permettent aux citoyens, avec, ou en parallèle, des institutions officielles, de déterminer leurs propres objectifs dans l'espace civique et de participer à leur mise en œuvre.

Quelques villes se démarquent particulièrement par leur volonté de soutenir l'émergence des communs :

- la ville de Barcelone en Espagne qui a mis au cœur de son développement économique l'économie sociale et solidaire et la participation citoyenne ;
- la ville de Gand en Belgique qui a mis sur pied un plan de transition vers les communs ;
- la ville de Bologne qui a élaboré une charte des communs urbains, qui définit les modes de collaboration entre citoyens et municipalité pour prendre soin et régénérer des communs urbains ;
- la ville de Naples qui a créé le statut juridique de bien commun et mis sur pied le Laboratoire de Naples pour une Constituante de biens communs ;
- la ville de Saint-Étienne en France qui mise sur le développement de la cité contributive et qui utilise la contribution citoyenne et l'innovation ouverte pour transformer la gouvernance locale.

Finalement, intégrer les communs au cœur du modèle de gouvernance des villes permet :

- de remettre l'économie au service de la société ;
- de créer un contexte favorable au développement d'une culture d'entraide et de partage ;
- d'offrir une vision où l'espace civique est centré sur l'humain et non sur la technique ;
- de recréer du lien social à travers le « faire ensemble » ;
- d'être plus efficace dans la gestion des actifs civiques.

Ressources

Pour un tour d'horizon relativement complet des communs, lire [cet article de blogue](#) publié par Usbek & Rica. Pour voir les travaux du TIESS sur cette notion, rendez-vous sur le site web de l'organisation au <https://www.tiess.ca/les-communs/>.

Pour accéder à plus de ressources, rejoignez la communauté [Cultiver les communs](#) sur la plateforme Passerelles qui centralise des documents et des renseignements utiles sur la question des communs.



Passerelles est le réseau social du développement collectif au Québec. Porté par le TIESS, il rassemble les personnes oeuvrant en économie sociale, en développement territorial et/ou en innovation sociale, mettant ainsi en relation une multitude d'organisations et de réseaux québécois dans le but de partager des connaissances et coconstruire des solutions innovantes répondant aux enjeux auxquels ils font face. Consultez [ce bref tutorial](#) pour vous guider dans vos premiers pas sur Passerelles. passerelles.quebec

2 Contexte et opportunités au sein de la Ville de Montréal

Un contexte favorable à l'émergence et au développement des communs à Montréal

- Montréal est une ville reconnue pour son capital social, sa vitalité citoyenne et sa bonne capacité de mobilisation et de participation à la vie de la cité.
- Montréal se démarque par une valorisation du travail en partenariat et, plus largement, de la collaboration. Ceci constitue sans doute un terrain fertile pour l'émergence de communs.
- Bien que les défis inhérents à une telle institution restent entiers, on note une prise de conscience de l'administration municipale sur les questions de transition écologique. Or, les communs sont souvent présentés comme un levier de réalisation de la transition écologique. Ainsi, à Barcelone, on a pu voir une mobilisation et la mise en œuvre de stratégies communes de la Ville, de l'économie sociale et des milieux communautaires autour de la transition écologique.
- Plusieurs réseaux d'acteurs mobilisés – mouvement environnemental, communautaire, économie sociale, culture, numérique, etc. – coexistent sur le territoire montréalais, mais sans toujours travailler ensemble. Le développement d'une culture des communs pourrait faciliter un rapprochement de ces réseaux.
- La notion de milieu de vie et les enjeux de mobilité qui y sont associés gagnent du terrain à Montréal. Les communs offrent une grille de lecture utile au développement de réponses aux défis actuels d'aménagement et de transport et, plus globalement, à la nécessaire transformation de nos modes de vie.

Des opportunités au sein de la Ville de Montréal :

• PROGRAMMES ET PROJETS ACTUELS

Un grand nombre d'initiatives en cours s'inscrivent dans la vision des communs et d'une gouvernance partagée de la ville; on pense ici au budget participatif des Arrondissements, à Je fais MTL, au Laboratoire d'innovations urbaines de Montréal (LIUM), aux rues piétonnes et partagées, à l'urbanisme transitoire, au défi des villes intelligentes, etc.

• DES OPPORTUNITÉS À SAISIR SUR LE TERRITOIRE

Il existe de nombreux espaces à développer – terrains et bâtiments vacants, parcs, rues et ruelles, milieux mixtes ou quartiers complets – qui constituent autant d'occasions de dépasser les partenariats publics/privés traditionnels pour inclure les citoyens dans la construction d'une ville qu'ils s'approprient ainsi et dont ils seront plus à même de prendre soin par la suite.

• UN ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL FAVORABLE

La Ville de Montréal a adopté en 2017 une politique de développement social qui reconnaît l'importance des questions de diversité et d'inclusion. Elle s'est également dotée récemment d'un plan d'action en innovation sociale dans le cadre de sa stratégie de développement économique. Elle a aussi signé la **Déclaration commune de Sharing Cities**. Enfin, elle a gagné le concours canadien du défi des villes intelligentes avec 50 millions de dollars à la clé autour d'une proposition laissant une bonne place aux enjeux liés aux communs et à la gouvernance partagée.



Solon, en appui à la création de milieux de vie.

3 Les enjeux nommés

A - GOUVERNANCE DES COMMUNS

Défis et questionnements	Exemples inspirants et pistes de réflexion
Comment insuffler (permettre, communiquer, former) l'émergence et le développement des communs ? Quelles sont les conditions nécessaires à l'émergence de communs ?	<ul style="list-style-type: none">• Pages Cultiver les communs, sur Passerelles• Cartographies des espaces et des bâtiments de propriété municipale (voir notamment l'initiative de l'arrondissement Ville-Marie)
Comment favoriser les communs tout en respectant la vision stratégique de la Ville ? Comment mettre en œuvre la cogestion ? Quel rôle peut jouer la Ville dans la cogestion ?	<ul style="list-style-type: none">• Entente de cogestion du Champ des possibles (expérimentation, projet pilote)• Cadre partenarial public-communautaire vs partenariat public-privé (Barcelone, Madrid)
Les communs nécessitent une forte mobilisation qui doit fédérer la Ville, le communautaire, l'économie sociale, les mouvements citoyens et d'autres encore, autour de stratégies communes.	<ul style="list-style-type: none">• Gouvernance partagée (ville/citoyen) mise en place à Barcelone
La transition écologique est sur toutes les lèvres. Les communs offrent un cadre d'analyse éclairant pour repenser notre monde tant d'un point de vue politique, économique que juridique. Comment s'assurer que le changement de paradigme qu'appelle la transition écologique se nourrisse des perspectives offertes par les communs ?	

B - ÉCOSYSTÈME ET RÔLE DES ORGANISMES «INTERMÉDIAIRES»

Défis et questionnements	Exemples inspirants et pistes de réflexion
Les pratiques de <i>commoning</i> sont des processus d'invention collective où les organismes intermédiaires sont des activateurs, des connecteurs cruciaux qui contribuent à développer des savoir-faire basés sur les expérimentations, par la mise en commun des apprentissages. Comment valoriser l'écosystème existant ? Comment renforcer le rôle des organismes intermédiaires (accompagner, faciliter, encadrer le projet) ? Comment soutenir les organismes intermédiaires dans ce processus de mobilisation qui exige temps et expertise ?	Organismes intermédiaires à Barcelone qui accompagnent la société civile, en lien avec la Ville, dans la mise en place des communs : <ul style="list-style-type: none">• la Comunicadora, incubateur d'entreprises en économie collaborative ancrée dans les communs et l'économie sociale et solidaire• Coopolis, soutien à la création de coopératives• Biciclot, Bicihub, appui à la mobilité active
Comment la Ville peut-elle se rendre disponible, être capable de se mettre rapidement en action avec les organismes intermédiaires ?	Se faire accompagner par une organisation spécialisée sur ces enjeux <ul style="list-style-type: none">• La Hidra, coopérative qui accompagne la Ville sur ces questions

C - INCLUSION, MOBILISATION ET PARTICIPATION CITOYENNE

Défis et questionnements	Exemples inspirants et pistes de réflexion
Comment prendre en compte les fractures sociales et numériques dans les démarches? Comment être inclusif? Aujourd'hui la notion de commun est portée essentiellement par les acteurs de l'environnement et de l'économie sociale. Comment impliquer le milieu communautaire?	<ul style="list-style-type: none">• Barcelone et 30 autres villes dans le monde utilisent la plateforme Decidim de participation citoyenne en ligne• Bâtiment 7, fabrique d'autonomie collective: travaux sur l'inclusion
Quelle est, à Montréal, la volonté des citoyens de s'impliquer (éviter la relation transactionnelle)? Comment éviter que ce soit toujours les mêmes citoyens qui s'impliquent? Comment mesure-t-on le dynamisme citoyen? Quelles sont les dynamiques territoriales? (Différence d'un quartier à un autre)	<ul style="list-style-type: none">• Voir la partie sur la mobilisation citoyenne dans la synthèse des ateliers « Territoires et villes en transition »
Quelle est la capacité de la Ville « d'absorber » l'activité citoyenne? Comment soutenir la réalisation pérenne de ces projets?	<ul style="list-style-type: none">• Voir la mise en place d'une Charte des communs à Bologne
Comment soutenir les citoyens dans la compréhension de la complexité du fonctionnement de la Ville?	

D - CULTURE ORGANISATIONNELLE ET CHANGEMENTS DE PRATIQUES

Défis et questionnements	Exemples inspirants et pistes de réflexion
La gestion collective des communs relève d'une culture organisationnelle différente de celle en vigueur dans les organisations publiques. Comment gérer le choc des cultures? Comment prendre en compte la culture locale dans cette relation entre les institutions et les citoyens qui ne se traduit pas de la même façon selon qu'on se situe à Lyon, à Barcelone, à Boston ou à Montréal?	
Le changement de pratique nécessite d'être formé et accompagné. De quelle façon permettre ce renforcement des capacités d'agir (empowerment) au-delà des formations formelles pour les fonctionnaires?	<ul style="list-style-type: none">• Pratiques de coconstruction des connaissances
La volonté politique reste une clé de voûte importante à toute initiative de transformation profonde des pratiques. Comment sensibiliser et former les élus? De l'expérimentation à la pérennité : politique des communs?	
Cela prend du temps d'amener les fonctionnaires à travailler ensemble de manière transversale. Comment susciter le travail en partenariat et les habitudes de collaboration? Comment permettre un travail en commun des différents services (culture, économie, urbanisme, social, etc.) pour traiter certains projets?	<ul style="list-style-type: none">• Barcelone: une table transversale a été mise en place comme organe interne pour gérer la stratégie des communs urbains
Comment créer les conditions de rencontre, voire des habitudes de collaboration entre des fonctionnaires et des partenaires ou des citoyens: des espaces de rencontre (tiers-lieux)? Créer des occasions de travailler ensemble.	<ul style="list-style-type: none">• Urbanisme transitoire: équipe hybride (voir ateliers des territoires et villes en transition)• City studio Vancouver et Montréal• Laboratoire d'innovation urbaine de Montréal

E - GESTION DU RISQUE ET CADRE NORMATIF

Défis et questionnements

Comment la Ville peut-elle soutenir l'innovation (par nature risquée) sans prendre de risque? Partage du risque? Quel est le risque réel? Comment trouver l'équilibre entre la protection raisonnable et la frilosité?

Comment cogérer les situations sans entraîner un désengagement de l'administration locale? Certains risques/responsabilités ne doivent pas incomber à un organisme citoyen.

La notion de risque est différente pour l'institution, les fonctionnaires, les organismes intermédiaires, les citoyens. Lien entre culture institutionnelle et acceptabilité sociale du risque pour l'institution publique.

Comment gère-t-on la complexité? Comment mettre à l'échelle et combiner différentes stratégies?

Le cadre juridique et législatif actuel constitue un frein. Il est prévu pour un type de développement qui ne facilite que rarement le «faire en commun» (*commoning*). Il y a donc un besoin de nouveaux cadres et d'outils qui facilitent davantage le travail entre citoyens et fonctionnaires.

Financement: de l'expérimentation à la mise à l'échelle

- Comment rend-on possible l'expérimentation, l'invention collective?
- Comment soutient-on les initiatives, les organismes intermédiaires? Comment éviter l'essoufflement des initiatives?
- Comment rendre pérennes des expérimentations, des projets émergents/pilotes? (Diversification du financement: subvention de la Ville, entente de services, budget participatif, etc.?)

Besoin de normes évaluatives et d'indicateurs

Exemples inspirants et pistes de réflexion

- Exemple des **usages transitoires** à Montréal
- L'exploration des zones de flou est une étape essentielle à l'émergence de communs et à l'innovation (vs cadre normatif): trouver des interstices («failles») pour créer de nouvelles pratiques, réintroduire le jugement face à la logique normative et permettre la «saine délinquance»
- Soutien au changement de culture; fonctionnement par projet pilote, dans une approche essai/erreur
- Ancrage et importance des milieux de vie

- Processus d'invention collective avec un rôle important joué par les organismes intermédiaires.

- Approche transversale de Barcelone

- Exploration des opportunités offertes par le modèle de fiducie d'utilité sociale (FUS)
- Analyse des lois dans la perspective de trouver les zones de liberté (voir le Champ des possibles)

- Coopolis à Barcelone: pratique et principes clairs de collaboration puis mise en place de cadres (principes clairs, mais le chemin se fait en marchant; les contrats permettront de le consolider et de le pérenniser).

- Développement d'indicateurs civiques des actions (bilan communautaire) développés par Barcelone.



Le projet Bâtiment 7

4 Comment agir : pistes d'actions

Voici 6 pistes d'action à court terme proposées par les participants et partenaires du projet lors des ateliers.

Objectifs généraux

- Faciliter et accroître la participation citoyenne aux grandes décisions urbaines
- Explorer de nouveaux cadres normatifs, expérimenter et partager le risque
- Se doter d'une vision commune et d'un narratif sur les communs

Piste d'action 1 Poursuivre la veille sur les communs et les apprentissages et favoriser les échanges entre professionnels de la Ville

- Consulter et alimenter la communauté thématique Passerelles « **Cultiver les communs** »
- Organiser des *Lunchs and learn* (dîners-conférences) pour approfondir certains sujets et opportunités, par exemple :
 - fiducie d'utilité sociale
 - plateforme Decidim
 - municipalisme
 - innovation sociale, économie sociale et communs
 - perception du risque et modification du cadre normatif (FUS, entente de gestion, accord de développement, etc.)
- outils pour favoriser l'émergence et la gouvernance des communs, etc.
- Organiser un autre atelier Communs 101 pour d'autres fonctionnaires de la Ville et des arrondissements
- Si le besoin, l'intérêt et la mobilisation sont présents : créer une communauté de pratique de professionnels sur Passerelles

Piste d'action 2 S'inspirer et s'appuyer sur des cas montréalais, québécois et internationaux et développer un narratif et un argumentaire

- Réaliser et rendre accessibles des fiches thématiques sur les communs (voir notamment celles réalisées par les participants à la mission à Barcelone organisée par **C.I.T.I.E.S.** sur des cas montréalais et barcelonais)
- Faciliter les échanges internationaux par le soutien à des missions d'étude
- Développer un narratif et un argumentaire

Piste d'action 3 Favoriser la transversalité au sein des différents services de la municipalité

- S'inspirer du modèle du forum des intervenants en développement social (soutenu notamment par le comité mixte en développement professionnel) pour développer plus d'échanges sur des sujets entre Ville/arrondissement et/ou entre les services de la Ville

- Associer d'autres services de la Ville (notamment : grands projets, approvisionnement, affaires juridiques, relations gouvernementales)
- Mise sur pied d'une table des communs (voir exemple de Barcelone)

Piste d'action 4 Faciliter le repérage de foncier et de bâti vacant pour les groupes

- Répertorier les espaces vacants et rendre disponible l'information (cf. travaux de **Lande**)
- Répertorier les bâtiments vacants et rendre disponible l'information

Piste d'action 5 Faciliter le repérage d'initiatives de communs émergentes

- Se doter d'une cartographie des communs à Montréal, notamment à partir des travaux en cours de Marie-Soleil L'Allier, doctorante et membre de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique
- Optimiser les liens entre la Ville centre (en soutien : outils) et les arrondissements (ancrage local)

Piste d'action 6 Améliorer le soutien (technique et financier) des initiatives de communs et soutenir le rôle des organismes intermédiaires

- Mise sur pied d'un chantier d'apprentissages :
 - le parcours de repérage des initiatives de communs
 - le risque ou la perception du risque de soutenir – notamment financièrement – des initiatives en démarrage par la Ville
 - le parcours d'accompagnement des initiatives, les besoins d'accompagnement
 - les besoins en financement – notamment dans leur phase de démarrage – des initiatives : assouplissement des programmes et de la lourdeur administrative, nouvelles sources de financement (exemple des obligations municipales)
 - explorer des exemples internationaux comme Coopolis
- Développer un programme de soutien technique et financier des initiatives de communs et soutenir les organismes intermédiaires

PARTENAIRES DU PROJET

Montréal 

La Ville de Montréal, à travers sa stratégie Accélérer Montréal, vise à faire de Montréal un vecteur d'innovation, de talents et de développement économique, entrepreneurial, international, durable et social. Elle s'assure que les conditions soient en place pour favoriser tous les secteurs de l'économie montréalaise.

ville.montreal.qc.ca/affaires



Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) est un organisme de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS). Il contribue au développement territorial par le transfert de connaissances en outillant les organismes d'économie sociale et solidaire afin qu'ils puissent faire face aux enjeux de société de façon innovante et transformer leurs pratiques.

tiess.ca



La Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique étudie les transformations en cours en s'intéressant plus particulièrement aux innovations portées par les acteurs de la transition écologique. Fondés sur une approche de recherche transformationnelle, tous les travaux de la Chaire sont menés en proche collaboration avec ces acteurs. Ces travaux sont organisés en trois « chantiers de transition »: milieux de vie, systèmes alimentaires et énergie-climat.

chairetransition.esg.uqam.ca

Rédaction: Émilien Gruet, Marie-Soleil L'Allier, Vanessa Sorin, Cécile Vergier

Révision linguistique: Stéphane J. Bureau et Édith Forbes

Édition: Sandra O'Connor

Graphisme: CORSAIRE | Design | Communication | Web (corsairedesign.com)

Logo « Cultiver les communs »: David Roberge

Photos: Pages 3 et 4: Marie-Anne Marchand © 2019 TIESS; page 7: © 2018 Solon; page 9: Christine Marc © 2018 Bâtiment 7